



Interdit bancaire que faire

Par **secret**, le **09/02/2011** à **14:38**

Bonjour,

MON CONJOINT EST FICHER BANQUE DE FRANCE IL A EU RDV AVEC CELLE CI LA SEMAINE DERNIÈRE, IL A UN BON POSTE, IL DÉPOSE SA PAIE SUR UN LIVRET A QUI MET 3 SEMAINES AVANT DE POUVOIR RETIRER CELA DURE DEPUIS QUELQUES ANNÉE.

IL PEUT A NOUVEAU PAR LA BANQUE DE FRANCE QUI LUI IMPOSE UNE BANQUE REPENDRE UN COMPTE COURANT A UNE CONDITION QU'IL REVIENNE AVEC UNE LETTRE D'UNE BANQUE LUI REFUSANT L OUVERTURE D'UN COMPTE COURANT! LE PROBLÈME EST QUE NOUS N' AVONS PAS TROUVER ENCORE UNE BANQUE VOULANT FAIRE CETTE LETTRE ON T'IL DROIT? ET QUE FAIRE?
MERCİ DE VOTRE REPOSE

Par **fabienne034**, le **09/02/2011** à **19:21**

OUI

il faut un rejet de banque

pour faire ouvrir un compte bancaire par la banque de France

pour tout savoir sur la banque :

<http://www.fbls.net/banque.htm>

autre solution, ouvrez un compte à l'étranger si vous n'êtes pas loin d'une frontière

Par **secret**, le **10/02/2011** à **09:35**

bonjour Fabienne je vous remercie d avoir pris le temps de me répondre et en plus on n'avais pas penser a une banque a l étranger on va voir pour la Belgique cordialement Cindy